Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Gestion d'Indivision

Par durex

Bonjour,
Voilà en 2005 j'ai acquis une maison en Indivision avec Mon épouse actuelle (marié en 2010 sous le régime de la séparation de biens).
Depuis toujours j'ai été le payeur des remboursements des échéances pour un crédit qui prendra fin vers 2025.

Aujourd'hui un divorce se profile, et mon épouse demande d'avoir la jouissance du bien comme domicile sans indemnité d'occupation ni de remboursement à faire valoir sur une liquidation ultérieure.

Je ne suis pas d'accord avec ce principe, d'autant que je devrais continuer à payer le crédit, sans pouvoir avoir l'usage de cette maison.

Auriez vous une idée comment résoudre ce problème ??

Merci

Christian